

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

Présents : GUILHERMET Manuel, POURROY Ivan, PELLOUX-PRAYER Marion, POUILLY Jean-Marie, WOLTRAGER Maurice, GRAVELOT Franck, CRON Lionel, FORIEL Laurent, MORIN Claire, RIQUET Guy, MILLON Cédric

BUDGET ANNEXE EAU - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2019

Le budget primitif 2019 avec reprise des résultats de l'exercice 2018 est arrêté, par 10 voix POUR et UNE abstention, comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 210 288.79 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 171 957.58 €

TRAVAUX DE RENFORCEMENT AEP DE LA MONTÉE DU CHÂTEAU – DÉTERMINATION DE L'ENVELOPPE FINANCIÈRE – PROCÉDURE DE LA CONSULTATION

Pour lancer la consultation pour les travaux de renforcement du réseau d'adduction en eau potable de la Montée du Château (à partir du réservoir jusqu'à la maison d'habitation de M. MANDIER). Le coût prévisionnel est estimé à 136 262 € HT.

Il est proposé de lancer la consultation selon la procédure adaptée ouverte en 2 lots :

Lot(s)	Désignation
1	TRAVAUX AEP
2	VOIRIE

BUDGET COMMUNE - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2019

Le budget primitif 2019 avec reprise des résultats de l'exercice 2018 est approuvé comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 585 529.42 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 290 700.00 €

VOTE DES TROIS TAXES D'IMPOSITION 2019

Cette année encore, les dotations de l'Etat sont en baisse. En 2018, nous avons perçu 10 611 € et pour 2019, il nous est notifié la somme de 6 636 €, soit une baisse de 3 975 €. Afin de pallier à cette baisse et aux dépenses liées au transfert de charges du service de l'eau, malheureusement, une nouvelle augmentation de 6 % des taux d'imposition est votée, soit un effort de 16.95 € par habitant. Le produit attendu sera de 172 502 €

FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES – PARTICIPATION ANNUELLE ÉCRAN MOBILE

La commune adhère, depuis plusieurs dizaines d'années, au circuit de cinéma itinérant « Ecran mobile » par le biais de la Fédération des œuvres Laïques de la Drôme. Par la mise à disposition de la salle polyvalente, ceci permet aux habitants de notre commune de bénéficier d'une ou des projection(s) de films sur un fin d'après-midi à partir de septembre jusqu'au mois de juin. Notre adhésion est de 0.30 €/habitant/an soit 440.80 € de cotisation. Il est décidé de poursuivre cette collaboration.

BUDGET PRINCIPAL – SUBVENTIONS 2019 allouées aux différentes associations

Subventions aux Associations	Vote
	2 956,00
Associations à répartir selon un projet communal	1 500,00 €
APE l'Ecançière	104,00 €
FNACA Hostun	32,00 €
Familles Rurales (Ass.) - Fonctionnement	500,00 €
R.C. Eymeux (Rugby)	300,00 €
F.C. Hostun (Foot)	400,00 €
Epicerie Sociale et Pédagogique	120,00 €

TRAVAUX D'EXTENSION DU CIMETIÈRE – DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DRÔME ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS

Suite à la décision d'agrandir le cimetière. le programme est défini comme suit :

Travaux de maçonnerie en HT	19 300,00 €
Etude hydrogéologique	3 000,00 €
Imprévus 10 %	2 230,00 €
Travaux de remise en état - PF	

TOTAL HT	24 530,00 €
----------	-------------

Département 40 %	9 812,00 €
Fonds de concours	7 359,00 €

autofinancement	7 359,00 €
-----------------	------------

Plafond 80 %	19 624,00 €
--------------	-------------

Les dossiers de demandes de subventions seront déposés auprès du Conseil Départemental et de la Communauté d'Agglomération

EXTENSION ET MISE EN CONFORMITÉ DE LA SALLE POLYVALENTE – AVENANT N° 1 AU LOT N° 1

Le montant des travaux arrêtés avec les marchés s'élève à un montant total de 123 383.16 € HT (sans la cloison amovible). Dans le cadre du suivi de chantier, il a été décidé de réaliser plus ou moins certains travaux. Il convient donc de rédiger les avenants suivants :

- Lot n° 1 – Gros Œuvre – DIDIER Pierre et Fils : L'avenant n° 1 est conclu pour la démolition de l'ancien palier présent devant la porte extérieure d'accès au bar, réalisation d'une rampe en prolongation avec celle créée, soit une plus-value de 1 611.28 € HT. Le marché est donc porté à 34 664.60 € HT
- Lot n° Aa – Menuiseries extérieures – Sarl FROMENT : L'avenant n° 1 est conclu pour la fourniture de gaines et trappes, la reprise et le traitement du parquet existant, la reprise façade estrade et poteau d'embout soit une plus-value de 5 431.40 € HT. Le marché est donc porté à 11 281.40 € HT

La séance est clôturée par la signature des élus présents.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le mercredi 22 mai à 20h